

## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné que l'ordonnance numéro **OCA08-08-0001-20** visant à permettre la confection d'une murale sur le bâtiment situé au 700, rue Muir, connu comme étant le chalet du parc Caron dans l'arrondissement de Saint-Laurent en vertu du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage a été adoptée par le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent à sa séance ordinaire du 6 juin 2023.

Avis est aussi donné que cette ordonnance est déposée au Bureau du citoyen, situé au 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée.

Fait à Montréal, le 12 juin 2023

Benoit Turenne  
Secrétaire substitut du Conseil d'arrondissement